

Le mot de France Assos Santé Hauts-de-France

- Une incidence qui diminue moins vite que prévu...
- Des patients "Covid" encore trop nombreux à l'hôpital et en réanimation...
- 150 000 tests PCR réalisés la semaine dernière dans la région et 85% de résultats en moins de 24 heures...
- Une vaccination qui s'accélère et qui rattrape les autres régions en continuant à donner la priorité aux patients les plus fragiles...
- Aucune dose perdue dans la région pour cause de péremption

Pierre-Marie Lebrun
Président

Le taux de reproduction

Le taux de reproduction Régional (R-effectif) est une estimation (sur 7 jours) du nombre moyen de personnes contaminées par un porteur de virus. Un taux supérieur à 1 induit une tendance à l'augmentation des cas. Ce taux est actuellement à 0,95 en région (comme en France entière).

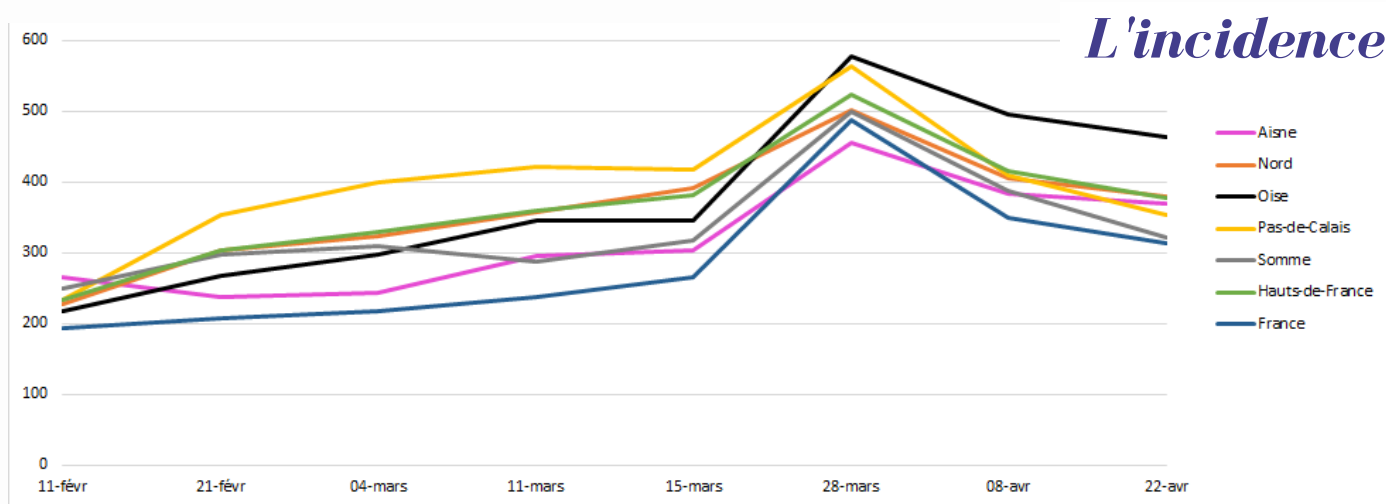
Les clusters

Au 22 mars : 474

Au 1er avril : 552

Au 22 avril : 372

Le nombre de clusters avait fortement augmenté jusqu'aux nouvelles restrictions de déplacement. La décrue est depuis significative.



Le taux d'incidence pour 100 000 habitants (cumul 7 jours) du 15 au 22 avril :

- France entière : 313,8 (266,2 au 15 mars)
- Hauts-de-France : 377,9 (381,8 au 15 mars)

- Les + de 65 ans en région : 226 (317 au 15 mars)

Quelques communautés d'agglomérations (CA) et communautés de communes (CC) présentent encore un taux d'incidence autour de 500 cas pour 100 000 habitants par semaine. Dans le Nord, c'est le cas dans l'Avesnois et plus particulièrement la CA Maubeuge Val de Sambre, CC Pays de Mormal et la CC Pays du Solesmois. Dans l'Oise également : pour la CA Creil Sud Oise et la CA du Beauvaisis ou encore la CC du Pays Noyonnais.

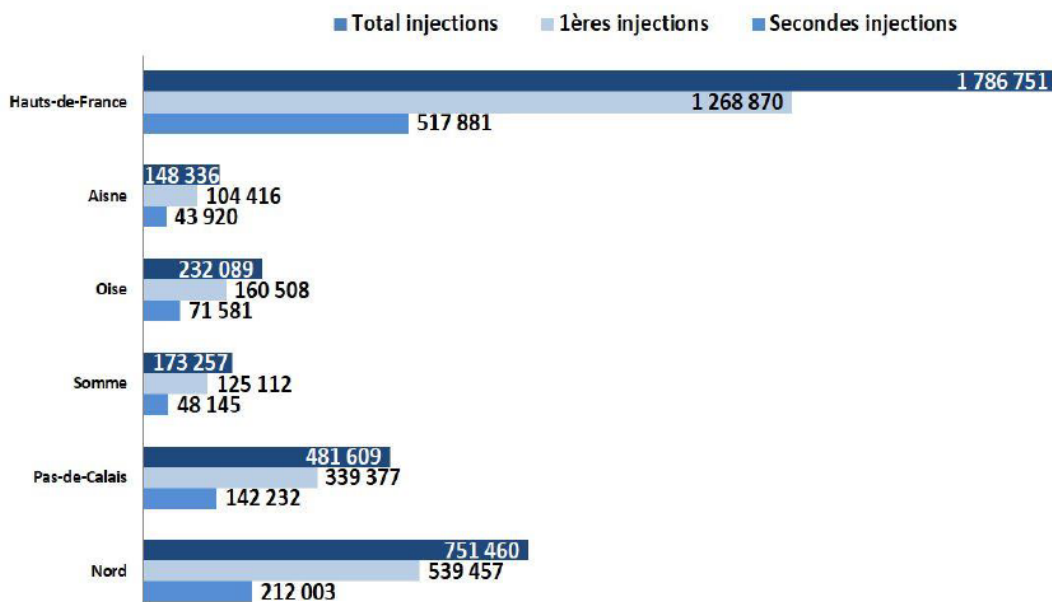
La vaccination

Au 26 avril,

1 786 751 injections ont été réalisées dans les Hauts-de-France.

517 881 personnes ont bénéficié de 2 doses du vaccin dans la région depuis le début de la campagne de vaccination.

La région reçoit 8% des dotations nationales.



Les publics éligibles

Toutes les personnes de 55 ans et plus peuvent aujourd'hui se faire vacciner.

En dessous de cet âge, **seules certaines pathologies ouvrent droit à la vaccination dès 18 ans.** (cf. Lettre Info Covid19 n°9).

A priori, ce sont tous les plus de 50 ans ainsi que toutes les personnes en obésité qui pourront être vaccinées à la mi-mai.



Situation en EHPAD

**Vaccination en EHPAD
au 4 avril 2021**

	1ère injection	2ème injection
Résidents	91,83%	70,35%
Professionnels de santé	43,26%	31,44%

Au 4 avril, 98 nouveaux résidents sont déclarés malades, sur la quinzaine.

7 personnes sont décédées sur cette même période.

accin COVID-19
SE VACCINER, SE PROTÉGER
(à partir de 18 ans)

La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC
* Liste sur solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19

Mon âge	Ma situation	AstraZeneca ou Janssen	Pfizer-BioNTech ou Moderna
0 à 17 ans		Je ne suis pas concerné	
18 à 49 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé	Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19*		- En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant - Sur mon lieu de soin
50 à 54 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé	Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19*		En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19*		- En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant - Sur mon lieu de soin
55 à 59 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé	- Chez mon médecin traitant - Chez mon médecin du travail - En pharmacie - En cabinet infirmier	- En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant - Sur mon lieu de soin
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19*	- Chez mon médecin traitant - Chez mon médecin du travail - Sur mon lieu de soin - En pharmacie - En cabinet infirmier	- En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant - Sur mon lieu de soin
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19*	- Chez mon médecin traitant - Chez mon médecin du travail - Sur mon lieu de soin - En pharmacie - En cabinet infirmier	- En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant - Sur mon lieu de soin
60 ans et plus	Je suis en établissement pour personnes âgées	- Au sein de mon établissement - Chez mon médecin traitant - Sur mon lieu de soin - En pharmacie - En cabinet infirmier	Au sein de mon établissement
	Je vis à domicile (ou dans une autre structure)	- Chez mon médecin traitant - Chez mon médecin du travail - Sur mon lieu de soin - En pharmacie - En cabinet infirmier	En centre de vaccination

N.B. :

- Les femmes enceintes à partir du 2^e trimestre de grossesse peuvent se faire vacciner en centre de vaccination.
- Les personnes en situation de handicap hébergées en maisons d'accueil spécialisées (MAS) et foyers d'accueil médicalisés (FAM) sont éligibles à la vaccination quel que soit leur âge. Les personnes de moins de 55 ans doivent être vaccinées avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna ; celles de plus de 55 ans peuvent être vaccinées avec les quatre vaccins disponibles.
- Les résidents de 60 ans et plus dans les foyers de travailleurs migrants peuvent se faire vacciner au sein de leur foyer.

version : samedi 24 avril 2021

Les Tests

	au 21 mars	au 31 mars	12-avr	au 26 avril
Hauts-de-France	4258	5783	4808	3478
France entière	3777	4887	4388	3387

Nombre de tests réalisés pour 100 000 habitants (sur 7 jours glissants).

Où effectuer un test Covid-19 ? : <https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/ou-effectuer-un-test-du-covid-19>

Du lundi 19 avril au dimanche 25 avril 2021

Nombre de PCR réalisées : **150 289**

84,46% des résultats rendus en moins de 24 h 94,75% des résultats rendus en moins de 48 h

La taux de patients - PCR Positif est de **11,8%** en région Hauts-de- France (10% en France) .

Le suivi des personnes atteintes du Covid à domicile : le témoignage d'une Représentante d'Usagers

" Parce que j'avais des symptômes, j'ai passé le test le 4 mars, et le soir j'avais **un sms du laboratoire** qui me demandait de me déclarer sur l'application TousAntiCovid. 5 minutes après, j'avais un autre sms du laboratoire qui m'avertissait que **le test était positif**, le jour-même du prélèvement. Le lendemain matin, c'est l'Assurance Maladie qui me mettait un sms demandant de préparer **la liste de mes cas contacts**.

J'ai attendu leur coup de fil et 2h après, ils m'ont téléphoné pour faire un point sur ma situation. J'ai eu le **numéro de téléphone d'une infirmière** à ce moment-là. On m'a donné la date de sortie de l'isolement le 14 mars inclus, 10 jours plus tard. Ils m'ont dit que je n'avais pas besoin de refaire de test à l'issue de l'isolement. "

"Le 6 mars, j'ai reçu un courrier du ministère des solidarités et de la santé avec des **consignes d'isolement**

accompagné d'un document de Santé publique France indiquant les différentes mesures pour nettoyer mon logement, éliminer les déchets potentiellement contaminés..."

" Puisqu'on était à deux positifs au domicile, on est restés à deux. On n'a pas dû prendre une pièce à part "

« Le 11 mars, j'avais un sms pour **préparer le déconfinement** (le 14) : sortir avec les gestes barrière, le masque... les consignes habituelles. »

L'hospitalisation (dont la réanimation Covid)

	22-mars		12-avr		26-avr	
	Hospita- lisation	dont réa- nimation	Hospita- lisation	dont réa- nimation	Hospita- lisation	dont réa- nimation
Aisne	184	48	223	48	177	47
Nord	703	191	730	236	605	230
Oise	207	53	295	58	264	61
Pas-de-Calais	511	90	419	98	352	88
Somme	159	47	181	59	148	58
Hauts-de-France	1764	429	1848	499	1546	484

Au 26 avril, 717 patients étaient simultanément en réanimation dans la région (dont 484 pour Covid). **Nous avons donc dépassé le pic des 2 premières vagues.** En un peu plus d'un an, les hôpitaux de la région sont passés de **460 à près de 1 000 lits de réanimation.**

D'autre part, 55 transferts ont été organisés depuis notre région vers d'autres hôpitaux ces deux derniers mois.

Nous contacter



France Assos Santé Hauts-de-France

10 rue Baptiste Monnoyer 59000 LILLE
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
www.hauts-de-france.france-assos-sante.org

Suivez-nous sur



Président
Pierre-Marie LEBRUN
03.66.32.18.88
hauts-de-
france@france-assos-
sante.org

Coordinatrice régionale
**Auréli CASSARIN-
GRAND**
03.66.32.18.88/
06.25.47.08.09
acassarin-
grand@france-assos-
sante.org

Chargée de mission
Bianca DE ROSARIO
03.66.32.18.88/
06.42.60.44.00
bderosario@france-
assos-sante.org

Chargé de mission
Clément BAILLEUL
03.66.32.18.88/
07.56.34.09.08
cbailleul@france-
assos-sante.org

Chargée de gestion
administrative
Amélie LAROCHE
03.66.32.18.88
alaroche@france-
assos-sante.org